

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale													
Date de réception :					Dossier complet le :						N° d'enregistrement :		
	2	24/10/1	9								17/11/19		2019-4042
1. Intitulé du projet													
	Projet de boisement de la parcelle cadastrée ZB 45 du lieu duit "Le Wargnier" d'une surface de 0.89 hectare sur la commune de												
Fleury 62134													
	2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)												
2.1 Personne ph		е											
Nom CAUÜE	Τ								Pre	énom	Jean-Paul		
2.2 Personne mo	rale												
Dénomination o		on so	ciale										
Nom, prénom et				onne	_								
habilitée à représe													
RCS / SIRET				П							Forme juridi	que	
_		<u> </u>											
						. 2				17			-01
				JOI	gnez	za v	orre c	iemo	anae	i ani	nexe obligat	oire r	1-1
3. Catégorie(s)	appl	licabl	e(s) d	lu ta									2-2 du code de l'environnement et
					d						ndant du proj		
N° de catégo	rie et	sous-	caté	gorie		Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)							
					ľ								
47 \						Boisement sur une parcelle d'une superficie de 0.89 hectare							
47.c)													
						4. C	aracté	éristic	ues g	énér	ales du projet		
Doivent être ann	nevée	s au r	orása	nt fo	rmula								formulaire
		•									i ia robiiqoe o	40	
4.1 Nature du pr	-										anior" d'uno si	urfaco	de 0.89 hectare sur la commune de
Fleury 62134.	entu	г іа ра	rcene	: Cau	astre	2 ZD 2	rs au	ileu u	uit Le	vvai	giller d'ulle si	urrace	de 0.89 flectare sur la commune de
La parcelle ZB 45	conti	ent dé	ià de	s hai	es arl	orée	s d'arl	bres d	de plu	s de 4	l0 ans qui sero	nt con	nservées.
													tation d'arbres sur un partie prairie en
complément des													
·				•									

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). sans objet 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Grandeurs caractéristiques Valeur(s) superficie de la parcelle concernée								
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹ Long. <u>5</u>	50°42'53"44 Lat.02°25'68"53						
d'implantation Parcelle cadastrée ZB 44 du lieu dit "Le Wargnier sur la commune de Fleury 62134	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :	°'"_ Lat°'" °'"_ Lat°'"						
J	loignez à votre demande les annexes n'	° 2 à 6						
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non X 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Qui								
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?								

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		×	
Milieu naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Le projet de boisement engendre la consommation d'un petit espace en l'état de pré arboré au profit de la création d'un espace uniquement arboré
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X		Le projet engendre une modification de l'activité agricole vers une activité sylvicole. Sont à prévoir des évolutions positives sur l'usage des sols et de l'environnement: - préservation des sols de l'érosion avec une occupation permanenete -suppression totale des intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires) - développement d'une biodiversité naturelle
6.2 Les incide approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
	<u> </u>			
63 Les incide	ences du projet identifi	ées au	ı 6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
Aucun effet négatif sur l'environnement ou la santé humaine, au contraire.
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation

environnementale ou qu'il devrait en etre dispense ? Expliquez pourquoi

8. Annexes

Nous estimons que ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale compte tenu des impacts positifs qu'il présente pour l'environnement:

- les arbres constituent un puits de stockage durable du carbone et produisent de l''oxygène
- la forêt est un refuge pour la faune et la flore associées
- le boisement contribue à la préservation des sols et des eaux souterraines
- le changement d'affectation induit la suppression totale des intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires)

8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -1 non publié ; X Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises X de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), X 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

Veuillez cor	Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent										
	Objet										
	9. Engagement et sig	inature									
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X									
Fait à	Fleury	le, 20 octobre 2019									
Signature	S. S										